canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 28 OCT. 2008
Scanné le 29 OCT. 2008

08-MOT-054

Motion Roxanne Meyer et consorts demandant le dégel du dossier du site et musée romains d'Avenches

En 2001, le canton a voté un crédit d'étude de CHF 70'000,-- augmenté de CHF 50'000,-- apporté par l'Association Pro Aventico pour le musée romain d'Avenches.
Il s'agissait d'envisager différents scénarios pour permettre de mieux valoriser et d'exposer dans de meilleures conditions les collections du musée.

Logé dans la tour médiévale, à côté de l'amphithéâtre, le musée actuel date de 1838 sans qu'aucune amélioration significative ne lui ait été apporté depuis. La sécurité des visiteurs n'est plus conforme aux normes. L'institution elle-même (dépôts, laboratoire, salles d'expositions, administration) est dispersé dans 4 bâtiments qui ne sont plus adaptés à ses missions et, faute de surfaces d'expositions suffisantes, les deux tiers de la collection ne peuvent être exposées. Le potentiel des visiteurs, estimé à 40'000 par année, plafonne à 22'000 ces dernières années. Il est donc nécessaire d'envisager des solutions pour remédier à ces problèmes.

Le crédit d'études a permis d'élaborer différentes variantes :

1. la construction d'un nouveau bâtiment
2. le statu quo
3. le déplacement du musée dans le Château et l'utilisation de la Tour à des fins pédagogiques.

C'est cette dernière variante qui a été retenue dans le rapport rendu au Conseil d'Etat en 2003, en raison notamment de sa bonne intégration dans le tissu urbain de la ville d'Avenches, de son caractère novateur en matière muséologique et de sa conformité aux principes du développement durable. Un nouveau crédit d'études d'un montant d'un peu plus de CHF 300'000,-- aurait permis de financer le concours d'architecte et le démarrage des études du projet lauréat. Malheureusement en 2004, ce crédit a fait les frais du moratoire décidé par le Conseil d'Etat.

Depuis lors, la situation a passablement changé sur le plan local, la région connaît un fort développement économique et démographique . Il serait donc judicieux de réexaminer la situation dans son ensemble.

Aujourd'hui plus rien ne justifie ce moratoire. Tout le monde convient de la nécessité pour le canton de relancer sa politique d'investissement et le site d'Avenches fait partie des plus importants sites romains du pays. La construction d'un nouveau musée permettrait de mieux mettre en valeur le patrimoine d'Aventicum, capitale de l'Helvétie romaine et d'effectuer un travail pédagogique auprès des jeunes en formation et de promouvoir le rayonnement du site et de la région.
Rappelons également qu'un tel investissement s'insérerait aussi parfaitement bien dans une politique cantonale de valorisation du patrimoine.

Conclusion
Les motionnaires demandent au Conseil d'Etat de « dégeler » le dossier du musée d'Avenches et de présenter rapidement au Grand Conseil un crédit d'études qui permette de mener des études complémentaires pour un déménagement du musée d'Avenches dans le Château sans pour autant écarter d'éventuelles autres variantes.

Villars-le-Grand, le 28 octobre 2008

Souhait développer + demande renvoi CE

Liste des députés signataires – état au 2 septembre 2008

Abbet Raphaël
Aebi Jean-Robert
Amarelle Cesla
Amstein Claudine
Ansermet Jacques
Apothéloz Stéphanie
Aubert Mireille
Baehler Bech Anne
Ballif Laurent
Bally Alexis
Bavaud Sandrine
Bernhard Maximilien
Berseth Verena
Bolay Guy-Philippe
Bonjour Eric
Bonny Dominique-Richard
Borel Bernard
Borloz Frédéric
Bottlang-Pittet Jaqueline
Brélaz François
Buffat Marc-Olivier
Buffat Michaël
Cachin Jean-François
Calpini Christa
Capt Gloria

Chapalay Albert
Chappuis Laurent
Chatelain André
Chevalley Christine
Chevalley Edna
Chevalley Isabelle
Chollet Jean-Luc
Chollet Jean-Marc
Christen Jérôme
Clot Bertrand
Cornamusaz Philippe
Cornaz-Rovelli Valérie
Cornut Michel
Courdesse Régis
De Preux Patrick
Debluë François
Décaillet Anne
Décosterd Anne
Delacour André
Depoisier Anne-Marie
Deriaz Philippe
Desmeules Michel
Despot Fabienne
Devaud Grégory
Dind Claudine

Dolivo Jean-Michel
Ducommun Philippe
Dufour Claude-Eric
Durussel José
Duvoisin Ginette
Epars Olivier
Fardel Claude-André
Favez Jean-Michel
Favrod Pierre-Alain
Feller Olivier
Ferrari Yves
Fiora-Guttmann Martine
Freymond Cantone Fabienne
Gaille Pierre-André
Gay Vallotton Michèle
Gfeller Olivier
Girardet Lucas
Glardon Julien
Glutz Félix
Golaz Florence
Golaz Olivier
Gorrite Nuria
Grandjean Pierre
Grognuz Frédéric
Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 2 septembre 2008

Guignard Pierre
Haenni Frédéric
Haldy Jacques
Haury Jacques-André
Jaquet-Berger Christiane
Jaquier Rémy
Jufer-Tissot Nicole
Jungclaus Delarze Suzanne
Junod Grégoire
Kaelin Pierre
Kappeler Hans Rudolf
Kernen Olivier
Labouchère Catherine
Mahaim Raphaël
Maillefer Denis-Olivier
Mange Daniel
Manzini Pascale
Marendaz André
Martinet Philippe
Mattenberger Nicolas
Mayor Olivier
Maystre Tinetta
Melly Serge
Mercier Pierre-Alain
Métraux Béatrice

Meyer Roxanne
Miéville Michel
Modoux Philippe
Monod Alain
Montangero Stéphane
Mossi Michele
Mouquin Michel
Nicolet Jacques
Pache Rémy
Papilloud Anne
Payot François
Pernoud Pierre-André
Perrin Jacques
Pertusio Mario-Charles
Peters Lise
Pidoux Jean-Yves
Pidoux Pierre-André
Poncet Gabriel
Randin Philippe
Rapaz Pierre-Yves
Reichen Gil
Renaud Michel
Rey-Marion Aliette
Reymond Philippe
Rochat Nicolas

Rochat Pierre
Rod Armand
Rostan Jacqueline
Roulet Catherine
Ruey-Ray Elisabeth
Saugy Roger
Savary Marianne
Schwaab Jean Christophe
Schwaar Valérie
Schwab Claude
Silauri Alessandra
Sordet Jean-Marc
Streit Christian
Surer Jean-Marie
Truffer Jean-Jacques
Uffer Filip
Venizelos Vassilis
Villa Sylvie
Volet Pierre
Walther Eric
Weber-Jobé Monique
Wehrli Laurent
Wyssa Claudine
Yersin Jean-Robert
Zwahlen Pierre